

La semaine de l'UEMOA

Bulletin hebdomadaire de l'UEMOA

N° 195
Du 10 au 16 mars
2008



AGENDA

- 11-13 mars/ Ouagadougou** : Première réunion du Comité Technique Mixte du Programme Routier 1- UEMOA/GHANA ;
12 – 14 mars/ Ouagadougou : 1^{ère} réunion du Comité Technique préparatoire aux négociations d'accord aérien UE –UEMOA ;
17-21 mars/Ouagadougou : Réunion du Comité des Experts Statutaire ;
27 – 28 mars /Ouagadougou : Deuxième réunion du Conseil Secrétariat Régional de la Normalisation, de la Certification et de la Promotion de la Qualité (NORMCERQ) ;
28 mars/ Dakar : Réunion du Conseil des Ministres Statutaire.

Saint-Louis

Promotion de l'intégration régionale

Soumaïla CISSE, Officier dans l'Ordre National du Lion du Sénégal



Le Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE, recevant les insignes de l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal.

Le Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE, a été élevé au grade d'Officier de l'Ordre du Mérite de l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal, pour ses actions en faveur de l'intégration régionale, particulièrement pour son attachement aux vertus du sport, comme vecteur d'intégration

En effet, sous la clairvoyance de Monsieur Soumaïla CISSE, la Commission de l'UEMOA s'est beaucoup investie, ces dernières années, dans la promotion du sport, en organisant notamment, en 2007, la 1^{ère} édition de la Coupe de Football de l'Union, dénommée « Tournoi de l'Intégration », dédiée aux joueurs évoluant au sein de l'espace UEMOA. La « Coupe de l'Intégration » est dotée de deux trophées : le Trophée de l'Intégration et celui du Fair-play.

La cérémonie officielle de remise de la distinction a eu lieu, samedi 08 mars 2008, à l'occasion de la 10^{ème} édition du Tournoi International de Judo de Saint-Louis dont le Président de la Commission a assuré le parrainage.

Le Président de la Commission a saisi cette occasion pour saluer « les efforts inlassables du Président Me Abdoulaye WADE en faveur de l'intégration africaine. Je tiens à le remercier très chaleureusement pour l'honneur qu'il vient de me faire au nom du peuple sénégalais, en m'élevant à la dignité d'Officier de l'Ordre du Mérite de l'Ordre National du Lion du Sénégal. J'apprécie le privilège et

l'honneur qui me sont ainsi faits et en mesure toute la responsabilité. Le peuple et le gouvernement de ce pays, si cher à notre Union, sont des soutiens inestimables dans la réalisation de nos projets et programmes. Le Sénégal est, en effet, un pionnier et un champion dans les initiatives en faveur de l'Union africaine ».



Le Président de la Commission salué par les Autorités sénégalaises

Abidjan

Cérémonie officielle de lancement des aliments fortifiés



Le Commissaire chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Télécommunications et de l'Energie, Monsieur Guy Amédée AJANOHOUN, visitant des stands, en compagnie des Autorités ivoiriennes.

La Commission de l'UEMOA, en collaboration avec Helen Keller International (HKI), Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN) et le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique de Côte d'Ivoire ont procédé, mercredi 27 février 2008 à Abidjan, au lancement officiel des aliments fortifiés en Côte d'Ivoire.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Monnet Emmanuel Léon, Ministre des Mines et de l'Energie, représentant le Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Laurent GBAGBO, des membres du Gouvernement, du Commissaire chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Télécommunications et de l'Energie, Monsieur Guy Amédée AJANOHOUN et des partenaires au développement.

Les carences en vitamines et minéraux (VM) essentiels, comme la vitamine A, le fer et l'acide folique sont responsables de 10% du fardeau pathologique dans le monde. La prévalence globale de la carence en fer est de 63 % chez les enfants de la même tranche d'âge.

Aujourd'hui, la lutte contre les carences en VM est au centre de l'attention des services de santé publique. Plusieurs stratégies telles que l'éducation nutritionnelle, la supplémentation en vitamines ou minéraux et l'enrichissement des aliments sont mises en place pour faire face à la situation.

(Suite en page 2)



Le Commissaire chargé du Département du Développement de l'Entreprise, des Télécommunications et de l'Energie, Monsieur Guy Amédée AJANOHOOUN a rappelé les actions menées par la Commission dans le cadre de la promotion de la qualité.

La stratégie la plus pérenne et économiquement viable pour lutter contre les carences en VM est d'impliquer le secteur agro-alimentaire afin d'enrichir, au stade de la production, les produits commercialisés sur le marché et d'en encourager la consommation. La fortification des aliments est une pratique courante en Amérique du Nord et en Europe.

Le Commissaire Guy Amédée AJANOHOOUN a, à cette occasion indiqué que l'enrichissement des aliments à grande échelle, à petite échelle et à domicile est une des solutions possibles pour lutter contre les carences en vitamines et en minéraux.

Il a rappelé que dans le cadre de ses activités de promotion de la qualité, la Commission de l'UEMOA a pris activement part au dialogue entre le secteur public et le secteur privé en vue de l'enrichissement de certains aliments pour la lutte contre les carences en micronutriments. Cet engagement s'est concrétisé par la signature en juin 2007 d'un Mémoire d'Entente entre Helen Keller International et la Commission de l'UEMOA en vue de la fortification en vitamine A des huiles comestibles. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce mémorandum, des projets de normes UEMOA portant sur les huiles comestibles enrichies en vitamine A ont été élaborés et sont en cours d'adoption. En outre, un logo régional d'identification des aliments enrichis en micro nutriments sera confectionné et promu. A ce titre, un projet de Directive rendant obligatoire l'enrichissement des huiles industrielles produites ou importées en Afrique de l'Ouest sera soumis à l'appréciation des Ministres chargés de la Santé de l'Union, a précisé le Monsieur Guy Amédée AJANOHOOUN.

Le Directeur Régional pour l'Afrique de HKI a, pour sa part, indiqué que « cet évènement s'intègre dans l'initiative faire tâche d'huile, lancée en juin 2007 à Bamako dans un partenariat public-privé couvrant 8 pays de l'UEMOA. Cette collaboration régionale permettra d'atteindre d'ici 2010, 70% de la population totale de l'Union ».

Abidjan

Réunion du Comité de pilotage de la Cellule pour l'Harmonisation de la Réglementation et la Coopération Pharmaceutiques

La troisième réunion du Comité de pilotage de la Cellule pour l'Harmonisation de la Réglementation et la Coopération Pharmaceutiques (CHRCP) dans les Etats membres de l'UEMOA s'est tenue, du 5 au 7 mars 2008, à Abidjan.

Les participants ont entamé les travaux par le renouvellement de la présidence du Comité de pilotage qui revient à la Côte d'Ivoire. Madame Michèle AKE a été installée à la Présidence du Comité de pilotage de la CHRCP, en remplacement de Monsieur Mahamadou COMPAORE.

Les membres du Comité ont fait le point de la mise en œuvre des activités du premier trimestre 2008, de l'état d'avancement de l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique en Afrique et échangé sur la problématique de la réglementation des compléments alimentaires et produits cosmétiques dans les Etats membres de l'UEMOA. Ils ont également examiné le projet de site Web, consacré à la Réglementation Pharmaceutique.

Du point des activités du premier trimestre 2008 de la CHRCP, il est ressorti que la mise en place du secrétariat de la cellule est effective depuis fin décembre 2007. Trois des quatre études inscrites au programme de travail ont effectivement commencé.

Les autres sujets abordés sont :

- projet de Directive communautaire portant sur le droit d'établissement et d'exercice des pharmaciens dans l'Union : le texte a été adopté le 5 décembre 2007 par les Ministres de la Santé et doit être soumis au Conseil des Ministres statutaire de l'Union. La date limite de mise en œuvre de la Directive dans les Etats membres a été fixée au 31 décembre 2009 ;
- mise en place des groupes techniques de travail : les profils des experts proposés par le Secrétariat de la CHRCP ont été amendés et adoptés ;
- point sur le projet visant à proposer un plan stratégique : les deux personnes ressources pressenties lors de la première réunion de la CHRCP en février 2007, pour réaliser ce travail ont été maintenues. Le formulaire de collecte de données mis au point par la CEMAC servira de base au travail des experts ;
- problématique de la réglementation des compléments alimentaires et produits cosmétiques : seuls trois des huit Etats membres (Cote d'Ivoire, Niger, Togo) ont présenté leur réglementation en la matière. Les discussions ont mis en évidence les insuffisances qui existent dans ce domaine et plaident en faveur de l'élaboration d'un cadre réglementaire communautaire ;
- programme de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la bonne gouvernance dans les pratiques pharmaceutiques : une communication sur ce programme de l'OMS a été présentée. L'objectif de ce programme est de promouvoir la bonne gouvernance dans les pratiques pharmaceutiques pour des soins de qualité et à moindre coût ;
- projet de mise en place d'un site Web : le site fera partie intégrante du site de l'UEMOA et sera administré par la Direction des Systèmes d'Information de la Commission de l'UEMOA.

A l'issue des travaux, les participants ont recommandé à la Commission :

- d'organiser une rencontre de concertation et d'harmonisation des activités du secteur pharmaceutique entre l'OMS, l'OOAS, l'UEMOA et le PRSAO ;
- de prendre les dispositions utiles pour amener les États membres à créer des agences nationales du médicament.



Photo de famille des participants